

SPÉCIMEN N° 2

LE LOCATEUR DOIT DONNER CETTE LETTRE AU LOCATAIRE AU MOMENT OÙ LE LOYER EST PAYÉ.

À l'attention de : Jean Dupont  
(Nom du locataire)

Adresse de l'unité locative : 3, rue Nulle part

J'accepte le versement de votre loyer de 1 000,00 \$ pour le(s) mois de avril et mai 2010. Toutefois, comme vous avez habituellement payé votre loyer en retard, la présente lettre confirme que l'Avis de résiliation que vous avez reçu le 6 mai 20 10 demeure en vigueur. Je compte traiter la convention de location comme étant résiliée à la date spécifiée dans l'Avis de résiliation.

\_\_\_\_\_  
Le 8 mai 2010

Date

\_\_\_\_\_  
*J. Durand*

Signature du locateur